

Renseignement & inscription	Contact	Coût	Lieu	Horaires	Prestataires	Délais de réservation	Délais d'annulation
-----------------------------	---------	------	------	----------	--------------	-----------------------	---------------------

CANTINE

Cantine pour les maternelles	Mairie de scolarisation	Pour St Paul : contact@stpaulsurisere.fr 04 79 38 20 83	5.20€ Le repas	Réfectoire du collège de Saint Paul sur Isère, les apprentis d'Auteuil		API via le collège	Dans les délais : sur le portail En décochant le jour souhaité, Le porte-monnaie électronique sera recredité. Hors délais : Il faudra adresser UN E-MAIL à la mairie gestionnaire du service. <hr style="border: 1px solid red;"/> <b style="color: red;">Attention cantine de St Paul : <b style="color: red;">En cas d'annulation hors délai de la cantine, il est important de contacter en premier et avant 8h30 le secrétariat du collège de St Paul pour les avertir (04 79 38 20 07) PUIS d'envoyer un email à la mairie (contact@stpaulsurisere.fr) <hr style="border: 1px solid red;"/> Conditions, détails et tarifs dans les règlements intérieurs des services périscolaires disponibles sur le portail famille.		
Cantine pour les primaires		Pour Esserts-Blay : crocobon@orange.fr ou accueil.mairie@esserts-blay.fr 04 79 31 00 75	5.20€ Le repas	Réfectoire dans l'enceinte de l'école d'Esserts-Blay		Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11h30 à 13h30		Cuisine centrale	JEUDI avant 12 h 00
		Pour Rognaix : contact@mairie-roгнаix.fr 04 79 38 21 94	5.20€ Le repas	Salle polyvalente de Rognaix					

GARDERIE

Garderie de St Paul sur Isère	Mairie de leur commune d'habitation.	Pour St Paul : contact@stpaulsurisere.fr 04 79 38 20 83 07 62 38 38 74 : <i>ligne professionnelle de l'agent de garderie afin que vous puissiez la prévenir rapidement, notamment si votre enfant est malade.</i>	1€ / heure	Salle de motricité de l'école	Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h à 8h30 et de 16h30 à 18h30	Mairie de St Paul	<b style="background-color: yellow;">La veille avant 15h	Dans les délais : sur le portail En décochant le jour souhaité, Le porte-monnaie électronique sera recredité. Hors délais : Il faudra adresser UN E-MAIL à la mairie gestionnaire du service. Conditions, détails et tarifs dans les règlements intérieurs des services périscolaires disponibles sur le portail famille.
Garderie d'Esserts-Blay		Pour Esserts-Blay : crocobon@orange.fr ou accueil.mairie@esserts-blay.fr 04 79 31 00 75		Local dédié dans l'enceinte de l'école		Mairie d'Esserts-Blay		
Garderie de Rognaix		Pour Rognaix : contact@mairie-roгнаix.fr 04 79 38 21 94		Local dédié dans l'enceinte de l'école		Mairie de Rognaix		

Cantine

Les repas du midi sont assurés par le Collège de Saint Paul en partenariat avec API restauration pour les enfants scolarisés à l'école maternelle

et depuis la rentrée 2021 par la cuisine centrale pour ceux de primaire à Esserts-Blay comme à Rognaix.

Un espace est dédié à la cantine dans l'enceinte des établissements scolaires exception faite de l'école de St Paul.

Les enfants de maternelle déjeunent dans la cantine scolaire du collège et sont encadrés par 3 agents de la commune.

Coût : 5.20 € le repas par /enfant pour les enfants scolarisés en maternelle.

Renseignement & inscription : Mairie de scolarisation

Pour Esserts-Blay : crocrob@orange.fr ou mairie.essertsblay@orange.fr - 04 79 31 00 75

Pour Rognaix : contact@mairie-roгнаix.fr - 04 79 38 21 94

Pour St Paul : contact@stpaulsurisere.fr - 04 79 38 20 83

[Règlement interieur cantine](#)

Garderie

Les enfants s'inscrivent à la garderie de leur commune d'habitation.

Horaires Garderie : Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h à 8h30 et de 16h30 à 18h30

Le tarif est de 1€ de l'heure.

Renseignement & inscription : Mairie d'habitation

Pour St Paul : contact@stpaulsurisere.fr - 04 79 38 20 83 - **07 62 38 38 74** : ligne professionnelle de l'agent de garderie afin que vous puissiez la prévenir rapidement, notamment si votre enfant est malade.

[Règlement intérieur garderie de St Paul sur Isère](#)

Pour Esserts-Blay : crocobon@orange.fr ou mairie.essertsblay@orange.fr - 04 79 31 00 75

Pour Rognaix : contact@mairie-roгнаix.fr - 04 79 38 21 94

Le fonctionnement : inscription au portail famille

Les inscriptions aux services périscolaires sont gérées par la mairie en charge du service, elles s'effectuent sur un portail dédié ([PORTAIL FAMILLE](#)) . Pour bénéficier d'un accès sécurisé, il suffit de nous transmettre:

- Vos noms et prénoms (des deux parents)
- Nom et prénom de l'enfant, son niveau de classe
- Vos coordonnées téléphoniques
- Votre adresse mail

Un identifiant vous sera adressé par message électronique. Ainsi, vous pourrez accéder au portail famille. Lors de votre première connexion, vous devrez cliquer sur le bouton vert "première connexion ou mot de passe oublié". Vous renseignerez votre adresse e-mail, et vous recevrez alors un message électronique de création de mot de passe. Une fois votre mot de passe créé, vous pourrez vous connecter et retrouver toutes les formalités obligatoires à l'inscription de votre enfant, dans les différents services.

Un système de porte-monnaie électronique permet de réserver et régler la réservation des services périscolaires.

Le principe : on provisionne un compte sécurisé (porte-monnaie), une fois ce compte crédité, on accède au planning de la cantine et de la garderie. on effectue sa réservation. le porte-monnaie est débité automatiquement des sommes correspondantes.

L'inscription aux services périscolaires se fait le JEUDI avant 12 h 00 pour la semaine suivante. (Exception faite de la garderie de Saint-Paul-sur-Isère : la veille 15h)

Annulation :

Dans les délais (jeudi avant midi pour la semaine suivante) s'effectue en décochant le jour souhaité sur le portail, le porte-monnaie électronique sera alors « re-crédité » de la somme correspondante.

Hors délais, il n'est pas possible de faire la demande via le portail. Il faudra adresser UN MAIL à la mairie gestionnaire qui décidera des suites à donner par application du règlement intérieur. (cas particuliers d'absence : cf Règlement intérieur)

En cas d'annulation hors délai de la cantine, il est important de contacter en premier et avant 8h30 le secrétariat du collège de St Paul pour les avertir (04 79 38 20 07) PUIS d'envoyer un email à la mairie (contact@stpaulsurisere.fr)

Les règlements intérieurs et tarifs sont disponibles sur le portail famille